

	Compte rendu de la réunion du Comité Directeur du 13 mars 2026	Pages : 1/3
Rédacteur : Responsable Administratif		

Date : vendredi 13 mars 2026, Lieu : siège fédéral /visioconférence /siège

1. Ouverture de séance et constat du quorum

La séance est ouverte à 17h30 par le Président, **M. Prébagarane BALANE**.

À 17h35, **9 membres votants sont présents sur 17**.

Le quorum statutaire étant atteint, le Comité Directeur peut valablement délibérer.

2. Émargement

2.1 Membres présents (ayant voix délibérative)

Prébagarane BALANE (PB), Président

Jubaid AHAMED (JA), Président Commission Financière, Commission des Équipes de France et Commission Sportive

Pooja BALANE (PB)

Deva AMIRDALINGAME (DA)

Sonia ZAMAN (SZ), Présidente Commission Jeune et Commission Féminine

Preethy NAVANEETHA RAJU (PN), Trésorier adjoint

Roselyne GOMES (RG), Présidente Commission Développement

Nanon LE BRETON GIRVEAU (NL), Secrétaire adjointe

Parvati LUSHAI (PL), Présidente Commission Formation

2.2 Membres absents excusés

Fatema KHATUN (FK), Présidente Commission Communication

Sumon AZIZUL HOQUE MD (SA), Président Commission de Surveillance des Élections

Patricia CLEMENT (PC), Secrétaire Générale, Présidente Commission Éthique et Responsable Éthique

Guru Murthy PALANI (GP), Vice-président

2.3 Membres absents non excusés

Michel SARAVANAN (MS)

Asif ZAHIR (AZ)

Prethevechand THIYAGARAJAN (PT), Trésorier

Clémence VETEL (CV)

2.4 Participants sans voix délibérative

Saravanakumar DURAIRAJ (SD), Directeur Général

Lise MATANGA (LM), Responsable Administrative et Financière

Sendhilkumar TAMBIDOURE (ST), Responsable Agent de Développement

3. Validation du Procès-Verbal du CD du 30 janvier 2026

Le procès-verbal est **validé à l'unanimité**.

PB informe que le point « Commissions » sera discuté lors du Comité Directeur du **11 avril 2026**. Le CD prend acte.



4. Validation du Bilan financier 2025

Le bilan financier 2025 est **validé à l'unanimité**.

PB précise que les membres souhaitant des éclaircissements peuvent solliciter la Responsable Financière, Lise Matanga.

5. Validation du Budget Prévisionnel 2026

Le budget prévisionnel est **validé à l'unanimité**

PB rappelle que les demandes de précisions peuvent être adressées à la Responsable Financière.

6. Dossier institutionnels (agrément ministériel, reconnaissance de haut niveau auprès du CNO SF)

PB informe que le conseiller juridique de France Cricket est en contact avec le ministère des Sports ainsi qu'avec le CNO SF. Une demande de réunion a été transmise, avec un souhait de tenue avant la fin du mois de mars 2026.

Le CD prend acte

7. Déménagement du siège social à Mennecy (91)

PB informe que le projet de déménagement est **acté** et que la convention a été signée par les deux parties.

L'état des lieux a été réalisé. Quelques travaux sont prévus (pose d'un nouveau revêtement de sol, rafraîchissement de la peinture, remplacement du WC et du lavabo).

Concernant les locaux de Saint-Maurice, PB indique que le **conseil juridique de France Cricket** révisé actuellement le contrat de bail afin d'identifier les modalités de résiliation.

Le CD prend acte.

8. Sélection des équipes et Programmes EDF 2026

Le Président de la Commission de Sélection présente les programmes :

- **EDF Senior** : déplacement au Portugal du **3 au 11 avril 2026**.
- **EDF Féminine** : reprise des entraînements du Performance Squad début avril.
- **EDF Jeune (U19)** : Les entraînements du *Performance Squad U19* se déroulent chaque **dimanche matin**, à **Villiers-le-Bel**, conformément au planning établi

Déplacement prévu à **Guernesey** pour les qualifications Coupe du Monde du **22 au 31 juillet 2026**.

9. Compétitions officielles

JA, nouveau Président de la Commission Sportive, remercie le CD pour sa confiance. Il propose la composition suivante

- **Vice-président** : Asif Zahir
- **Secrétaire général** : Mobashar Asraf
- **Membres** : présidents des comités départementaux

ST présente les compétitions et informe que le règlement sportif a été mis à jour, notamment pour la catégorie **U19 Masculin**.

« Les joueurs nés en 2007, 2008, 2009 et 2010 sont autorisés à participer au championnat U19 Masculin T40, ainsi qu'aux compétitions Division 1, Division 2 et Division 3 masculines. Un joueur ayant participé à deux rencontres dans une division supérieure est considéré comme appartenant définitivement à cette division pour le reste de la saison. »

La présentation des compétitions est envoyée aux clubs à l'issue de la réunion.



10. Rôle des Comités Départementaux de France Cricket

Les comités départementaux sont des organes déconcentrés représentant France Cricket au niveau local. Ils :

- Représentent la Fédération dans leur département,
- Coordonnent les compétitions et actions de développement,
- Appliquent la politique fédérale,
- Assurent la conformité administrative,
- Rendent compte régulièrement à France Cricket.

Ils disposent d'une autonomie encadrée, sous contrôle fédéral, avec des obligations strictes de transparence.

Les réunions du 19 et 26 février 2026 sont organisées par la Commission Sportive de France Cricket, organe fédéral chargé de la structuration, de la planification et de la supervision des compétitions nationales, régionales et départementales. Conformément à ses missions, la Commission Sportive a convié uniquement les clubs ayant confirmé leur engagement en D1, D2 ou D3 pour la saison 2026.

La procédure d'agrément ou de délégation ministérielle n'a aucune incidence sur la capacité de France Cricket à organiser les compétitions fédérales. Les Statuts et règlements internes demeurent pleinement applicables.

Le président de France Cricket accompagnera les comités départementaux dans toutes les démarches de mise en conformité afin que tout soit régularisé dans les meilleures conditions et le responsable développement dans tous les aspects sportifs, mise en place des compétitions, formation et initiations.

Les membres du Comité Directeur **valident à l'unanimité** les comptes rendus et documents présentés lors des réunions de la Commission Sportive avec les clubs du CD91 et les présidents départementaux.

Les modifications seront intégrées dans les Règlements Sportifs Généraux.

11. Organisation de l'Assemblée Générale du 11 avril 2026

PB informe que tous les documents ont été préparés et mis en ligne par ABINA IT.

Aucune candidature n'a été reçue pour le poste vacant de Médecin Fédéral.

Les votes se dérouleront en ligne du 14 mars au 3 avril 2026

Les Documents soumis au vote en ligne

- Compte rendu de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 8 août 2025
- Bilan comptable – France Cricket – Exercice 2025
- Budget prévisionnel – France Cricket – Exercice 2026

Les résultats seront annoncés le 11 avril 2026, jour de l'AG. Un mail sera envoyé aux clubs à l'issue de la réunion.

12. Programmation des prochaines réunions

- Prochain Comité Directeur : samedi 11 avril 2026 à 11h00
- Assemblée Générale : samedi 11 avril 2026 à 14h00

La séance est levée à **18h15**

